

## Défibrillateurs semi-automatiques



**Les trois communes historiques sont équipées d'un réseau de dispositifs de réanimation d'urgence.**

Le défibrillateur sert à secourir une personne en état d'arrêt cardiaque pour rétablir le rythme normal des battements du cœur. Il analyse l'état de la victime et détermine automatiquement la nécessité ou non du choc électrique ainsi que son intensité.

➔ Si le défibrillateur semi-automatique établit que le choc est nécessaire, il demande au sauveteur de s'assurer que personne ne touche la victime puis d'appuyer sur le bouton "choc" pour autoriser l'appareil à délivrer le choc électrique.

**Le sauveteur suit les instructions données par l'appareil.**

Toute personne est habilitée à utiliser un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE), quel que soit son âge.

Accompagné d'un massage cardiaque, le DAE contribue à augmenter significativement les chances de survie.

## En route pour la 3ème fleur !



Le bourg de Glénac a obtenu la 1<sup>ère</sup> fleur en 2011 et la 2<sup>ème</sup> en 2014. En 2017, on n'a pas obtenu la 3<sup>ème</sup> fleur tant espérée qui aurait grandement récompensé le travail des agents de l'époque, essentiellement à cause du nombre de jardinières trop consommatrices en eau. C'est pourquoi, pour le passage du jury en 2021, il a été décidé de remplacer ces jardinières par des massifs implantés dans le sol : c'est le but des travaux actuellement en cours dans le bourg. On croise les doigts : résultat en septembre !

## COVID19 PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

pour toute personne de 11 ans et + de 6h à 20h

A compter du 17 février et jusqu'au 8 mars 2021

dans les zones agglomérées des communes des collectivités suivantes

Pontivy Communauté • Ploërmel communauté • De L'Oust à Brocéliande Communauté • Arc Sud Bretagne • Communes morbihannaises de CAP Atlantique • Golfe du Morbihan Vannes Agglomération • Auray Quiberon Terre Atlantique • Lorient Agglomération • Centre Morbihan Communauté • Communauté de communes de Belle-Ile-en-Mer

et dans les zones agglomérées de toutes les communes du Morbihan de + de 5 000 habitants

PRÉFET DU MORBIHAN

Toute l'info sur [www.morbihan.gouv.fr](http://www.morbihan.gouv.fr)

Arrêté préfectoral

du 17 février 2021

Cette obligation s'applique pour les communes concernées (dont la nôtre) dans les agglomérations délimitées par les panneaux de signalisation routière indiquant les entrées et les sorties d'agglomérations. Cette mesure est en vigueur du 17 février 2021 au 8 mars 2021 inclus.

**Abonnez-vous au « fil d'infos » en bas de la page d'accueil du site de la mairie [www.la-gacilly.fr](http://www.la-gacilly.fr)**

Inscription à la newsletter : E-mail

OK

## Action contre les pigeons.

L'association de lutte contre les nuisibles de La Gacilly réalisera des piégeages pour réduire la population importante des pigeons présente sur le territoire de La Gacilly.

## Création d'un Conseil Municipal des Jeunes



Nous avons pour projet de créer un conseil municipal des jeunes (CMJ) qui devrait débuter courant avril.

À travers cette instance, les élus souhaitent donner la parole aux jeunes Gaciliens et les encourager à s'investir pour leur commune. Ils pourront travailler en commissions sur différents projets et participer à différentes manifestations organisées sur la commune. L'instance serait composée de jeunes habitants de la commune âgés de 9 à 17 ans. Cela vous intéresse ? N'hésitez pas à en parler avec vos amis. La campagne de pub va bientôt commencer : alors gardez une oreille attentive.

La commission enfance jeunesse.

## Conseil Municipal du 15 janvier 2021

### Finances

**Budget principal et budgets annexes** assainissement, activités portuaires, parc immobilier : autorisation d'engager, de liquider et de mandater des dépenses d'investissement avant le vote du BP 2021

**Artémisia** : approbation du compte de gestion 2020 ; approbation du compte administratif 2020 ; affectation du résultat 2020 ; vote du Budget Primitif ; vote des tarifs de location des salles ; vote des tarifs billetterie et location de salles 2021 ; tarif réduit aux personnes handicapées - Gratuité enfants de - de 3 ans accompagnés.

Configuration	Tarif plein	Tarif réduit
Tarif A Jeune Public & Artistes découvertes	8 €	4 €
Tarif B	16 €	12 €
Tarif C	24 €	20 €
Tarif D	30 €	26 €

**Embellissement** - Présentation de l'organisation en 2021 de temps forts pour des actions de sensibilisation à l'environnement et la biodiversité : nouvelle commission.

**Economie** - Compte-rendu du questionnaire « Le Festival et vous ».

**Communication** : présentation des travaux et des projets de la Commission Communication & Numérique.

**Marché public de travaux** : rue du Rahun et rue Yves Rocher à La Chapelle-Gaceline : requalification voirie. Attribution du marché à l'entreprise COLAS pour début des travaux 2<sup>nd</sup> semestre 2021 (durée : environ 6 mois).

En vue de la requalification du centre-bourg de La Chapelle-Gaceline, acquisition du terrain cadastré AA n°166 pour une superficie de 27 m<sup>2</sup> et échange de terrains entre le terrain AA n°167 et la parcelle AA n°169.

**Soutien « Covid »** : arrêt de la facturation des loyers des bars et restaurants de la commune jusqu'à l'autorisation de leur réouverture // Renoncement au paiement de loyer pour l'activité de M. Chamming's.

**Travaux** : Convention avec Morbihan Energies pour l'effacement et le renforcement des réseaux électriques, rue Françoise d'Amboise à La Gacilly : à charge de la commune : 35 148 €, soit 58% du HT. Ces travaux débuteront en Juillet 2021.

**Adhésion** : à l'observatoire départemental de l'assainissement du Morbihan.

**Ressources humaines** : Convention d'accompagnement R.H. avec le C. Départemental 56 en vue de bénéficier d'un avis extérieur sur notre gestion du personnel.

### Collecte de papiers à La Gacilly Sam. 6 mars



Solidarité SOVISEM Crèche au Pérou  
Permanence le 1er samedi de chaque mois  
De 9h à 12h, Sous-sol 9 Avenue des Archers



### Horaires de la bibliothèque de Glénac

Depuis les mesures gouvernementales de couvre-feu à 18h, les bénévoles vous accueillent :

- tous les mercredis de 14h30 à 17h30
- et tous les samedis de 10h30 à 11h30

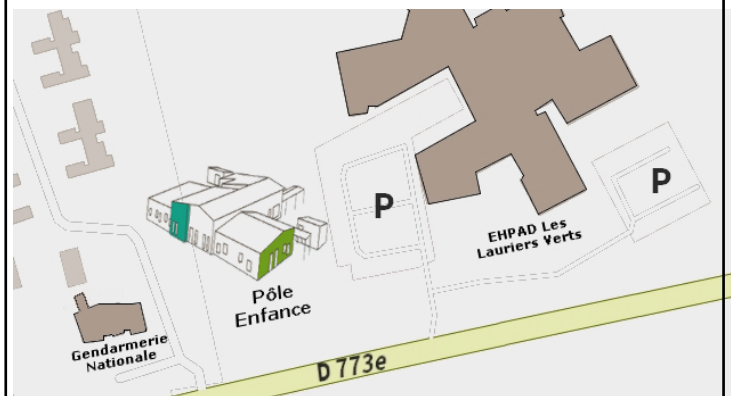
**Téléphone : 09 67 12 31 99**

La bibliothèque est entièrement gérée par des bénévoles ; 150 abonnés la fréquentent régulièrement. En 2020, malgré les confinements, la bibliothèque a prêté 2400 ouvrages. Son autre activité est pédagogique avec des ateliers lecture pour les écoliers de Ste Thérèse. À cette occasion, les responsables font appel à d'autres bénévoles. Malheureusement le local situé à l'étage ne répond plus aux normes d'accessibilité. C'est pourquoi la commune va transformer le local de l'ancienne boulangerie pour y accueillir dans de meilleures conditions les amoureux des livres. Ce projet devrait se concrétiser cette année.



### Le FUTUR PÔLE ENFANCE de LA GACILLY

Le projet du Pôle Enfance de La Gacilly a été approuvé par les élus d'Oust à Brocéliande Communauté et le permis de construire est en cours d'instruction. Cet établissement sera situé entre l'EHPAD et la gendarmerie et accueillera : le multi-accueil (actuellement au rez-de-chaussée de la mairie de La Gacilly), l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (actuellement à la Planchette), le Relais Assistantes Maternelles (actuellement au Pôle enfance à Carentoir) et un Lieu d'Accueil Enfant Parent.



Les travaux débuteront au printemps pour permettre l'ouverture entre juin et septembre 2022. Une attention particulière a été portée aux matériaux sélectionnés pour la réalisation de cette structure et le bâtiment a été conçu pour être labellisé « bâtiment passif ».